



Rapport annuel 2011

Du président de la commission technique de l'AGPL

Cercle de travail gaz liquéfiés CG-GPL

Une séance du groupe de travail 1 (directives partie 1) a eu lieu en février 2011. Une fois de plus, le sujet principal était les bouteilles de gaz propane en matière synthétique. La décision suivante fût prise à l'égard de la CFST.

Regroupement des bouteilles synthétiques et en acier

(Directives partie 1, chiffre 11.2, complément partie 4)

Si des bouteilles synthétiques et en acier sont stockées ensemble en quantités importantes, des mesures de sécurité supplémentaires contre les effets thermiques excessifs doivent être prises.

Pour les stockages de plus de 1000 kg de gaz liquéfié, une des mesures suivantes doit être prise :

Stockage séparé des bouteilles synthétiques dans une armoire à bouteilles remplissant les exigences EL 60.

Cette mesure fût précisée lors de la séance ord. de la CT-GPL du 24.11.2011 de la manière suivante :

Lors du stockage de bouteilles en matière synthétique, le mur extérieur du bâtiment ou de l'armoire à bouteilles dans la zone de stockage doivent satisfaire aux exigences EL 60.

Stockage séparé au moyen d'un mur de protection

Stockage séparé par une distance de sécurité d'au moins 5 m

Installation d'un système de refroidissement approprié, par exemple arrosage.

26^{ème} séance ordinaire de la commission gaz liquéfiés

Nous avons pris congé de Felix Scheller président de la CT-GPL. Grâce à sa direction clairvoyante de la commission nous disposons aujourd'hui des directives qui satisfont tous les intervenants (fabricants, utilisateurs et autorités) et permettent un travail orienté vers une sécurité raisonnable. Comme successeur la SUVA mets à disposition M. le Dr Silvan Aschwanden.

Plusieurs membres présents font part de leur grogne du fait que de plus en plus d'organisations (communes, cantons, VKF, SVGW) émettent des règlements et des directives d'une manière souveraine et arbitraire sans les soumettre à la CT-GPL et à la CFST. Je suis également intervenu dans cette discussion et j'ai surtout remis en question le travail de CT-GPL, car il est évident que des décisions prises dans notre commission sont contournées. La SUVA a accepté le mandat, en particulier elle va chercher la discussion avec le VKF dans ce domaine dans le but de faire respecter à nouveau le consensus.

Schweizerischer Fachverband des Flüssiggas- und
Apparatehandels (FVF)

Association suisse professionnelle des gaz de
pétrole liquéfiés et de commerce d'appareils à gaz (AGPL)



Cours de formation AGPL

Comme d'habitude, le cours «Caravan-Control-Service» s'est déroulé ce printemps avec 32 participants et le cours « Experts bateaux » avec 12 participants.

Les cours de répétition CCS sont terminés avec un total de 151 participants.
(Malgré plusieurs rappels 5 entreprises n'ont pas envoyé leurs collaborateurs à l'un des cours de répétition – ces maisons sont biffées dans la liste des contrôleurs).
Ce sont maintenant 184 experts qui sont formés et nous sommes persuadés qu'ils vont contribuer d'une manière importante à la sécurité dans le domaine des caravanes.

Quelques réflexions personnelles

Depuis la fondation de l'AGPL en 1976 j'ai collaboré activement dans le domaine de la technique et j'ai représenté notre association depuis 35 ans dans le groupe de travail GPL et la CFST. Dans cette longue période j'ai acquis un savoir important et des compétences dans les directives les prescriptions. J'ai reçu beaucoup de soutiens et gagnés aussi beaucoup d'amis. Je suis reconnaissant de la confiance qui m'a été témoignée. Le travail m'a procuré du plaisir mais le temps est venu de laisser la place à des nouvelles forces. En souhaitant beaucoup de succès à mes successeurs je me réjouis de continuer à suivre les affaires de notre association avec un peu plus de distance.

19.01.2012

Ruedi Selzam